



HORAIRE DU PRÉSCOLAIRE

PRÉSCOLAIRE	AM	PM
Le 31 août, 1-2 et 3 septembre	8 h 5 à 10 h 5	Congé pour les élèves
Le vendredi 4 septembre Horaire régulier	8 h 5 à 10 h 47	12 h 54 à 14 h 53

HORAIRE RÉGULIER DU PRIMAIRE

PRIMAIRE	AM	PM
À compter du 31 août 2015	8 h 5 à 11 h 29	12 h 54 à 15 h 25

Veillez prendre note qu'il y aura du transport scolaire RÉGULIER (le matin et le soir) à compter de la première journée d'école. Nous vous rappelons que le transport est réservé seulement à ceux qui ont obtenu une confirmation du Service du transport de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries. Veuillez nous aviser de tout changement d'adresse afin d'obtenir un service adéquat.

C'est aussi très important d'informer le secrétariat des modifications concernant la fréquentation régulière du service de garde (plages d'utilisation) afin que le système soit le reflet de vos besoins en transport.

Merci !

Anick Dumas, directrice